

## L'UNICEM adhère à France Industrie

**L'Union Nationale des Industries et Matériaux de Construction (UNICEM) vient d'adhérer à France Industrie, l'organisation professionnelle représentative de l'industrie en France, interlocuteur de référence des pouvoirs publics sur tous les sujets transverses relatifs à l'industrie.**

La filière de l'industrie de l'extraction et de transformation des matériaux de la filière minérale a rejoint au 1<sup>er</sup> janvier 2022 les 76 adhérents de France Industrie dont l'objectif est de valoriser le rôle fondamental des entreprises industrielles en France, en engageant des actions sur les enjeux prioritaires communs à toute l'industrie : la compétitivité, l'emploi et la formation, la sécurité d'approvisionnement, le développement durable et la transition écologique, l'innovation et le numérique, le soutien aux savoir-faire français, l'attractivité des territoires et la politique industrielle européenne.

### **Carrières et matériaux : une filière industrielle locale indispensable**

La filière des carrières et matériaux de construction est une filière industrielle importante en France, qui regroupe de nombreux industriels en charge de l'extraction de produits bruts, de leurs transformations, du recyclage et de la valorisation des déchets issus de la déconstruction. La filière rassemble des entreprises de toutes tailles (TPE, ETI patrimoniales et groupes d'envergure internationale) qui font fonctionner 7100 sites répartis sur l'ensemble du territoire. La filière représente 40 000 emplois et un chiffre d'affaires de 8,2 Mds€.

Les matériaux minéraux de la construction sont à l'origine de produits dont la destination finale est majoritairement dédiée au secteur de la construction et des travaux publics (habitat, équipements publics, génie civil et infrastructures).

### **Une filière ancrée dans les régions**

L'UNICEM couvre l'ensemble du territoire pour assurer à ses adhérents un service de proximité et un accompagnement quotidien. Les UNICEM régionales se chargent de décliner la politique fédérale en fonction des spécificités locales et d'assurer les relations avec les élus, les associations et les organismes publics ou privés locaux. Elles organisent et animent des réunions d'information à destination des entreprises et initient des études spécifiques au contexte local : dossiers économiques, recherches scientifiques ou techniques. Elles mettent également en œuvre la promotion des métiers de l'industrie de carrières et de matériaux de construction : visites de sites, participation à des salons, intervention dans les écoles, présence dans des forums d'emplois ou encore participation à la semaine de l'industrie, en collaboration avec France Industrie, durant laquelle chaque année la filière promeut le secteur.

### **Une filière pleinement engagée dans la préservation de l'environnement et le développement de l'économie circulaire**

L'UNICEM est l'une des premières organisations professionnelles à s'être dotée, dès 1992, d'une démarche sectorielle environnementale, avec la Charte environnement des industries de carrières. Depuis 2017, l'association UNICEM Entreprises Engagées propose également un référentiel de labellisation RSE sectoriel, évalué par des organismes tiers indépendants, facilitant l'engagement de

nos entreprises dans la RSE. A ce jour, environ 1600 sites sont engagés dans ces démarches. Les adhérents de l'UNICEM participent également à la recherche d'économies de matières premières par le développement du tri, de la valorisation et du recyclage. Les déchets inertes du bâtiment issus des matériaux minéraux bénéficient ainsi, depuis plus de 25 ans, d'une filière de reprise et traitement associant 1500 sites et permettant une valorisation matière à hauteur de 76%. La création, début 2022, de l'écoorganisme ECOMINERO, permettra de porter ce taux à 90% à l'horizon 2028. L'UNICEM est enfin pleinement engagée dans la stratégie nationale de la biodiversité et participe activement aux objectifs du gouvernement visant à optimiser la gestion de la ressource en eau.

*« L'adhésion de l'UNICEM à France Industrie vient appuyer la volonté de la fédération de valoriser le rôle fondamental du tissu industriel dans les territoires. Avec leurs nombreux sites de production, nos entreprises contribuent à maintenir une activité industrielle et l'emploi au cœur des territoires et elles participent pleinement au dynamisme et à l'attractivité des territoires »* souligne Alain Boisselon, Président de l'UNICEM.

#### **A propos de l'UNICEM**

L'Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction (UNICEM) est la fédération qui regroupe les industries extractives de minéraux (granulats, pierres naturelles, ...) et les fabricants de matériaux de construction, notamment le béton prêt à l'emploi. L'UNICEM rassemble 1375 entreprises qui représentent plus de 7000 sites à travers le territoire. La fédération représente plus de 75 % des entreprises du secteur en termes de chiffre d'affaires. Pour en savoir plus : [www.unicem.fr](http://www.unicem.fr)